

Lantenay - Infos

N°20

- Mars - 2001

Bonjour,

Depuis la création de Lantenay Infos, 20 numéros vous ont été distribués dans lesquels le Conseil Municipal a tenté de communiquer des morceaux de l'histoire de notre commune dont nous avons hérité.

Ce bulletin vous a permis de participer un peu à la vie de la commune, aux difficultés que nous rencontrons, et aux réalisations effectuées.

Je remercie les membres du Conseil Municipal qui ont participé à son élaboration.

François DEZECACHE.



Petit regard sur le passé ...

D'un siècle à l'autre, l'histoire évolue...

Lantenay le quatorze Août mil huit cent vingt et un .

Par devant nous Claude César Goyffon Maire de la commune de Lantenay, ont comparu, Messieurs François Marie Péliesson et François Marie Bernard, nommés par arrêté de Monsieur le Préfet du Département de l'Ain du vingt cinq Juillet dernier, faisant le Sieur Péliesson, maire et Bernard adjoint de la commune de Lantenay.

Lesquels après avoir oui lecture de l'arrêté précité, ont prêté serment entre nos mains dans les termes suivants :

« Je jure fidélité au Roi, obéissance à la charte constitutionnelle et aux lois du Royaume. »

Nous avons déclaré que le dit Sieur Péliesson était installé dans les fonctions de Maire de la Commune de Lantenay et le dit Sieur Bernard dans celles d'adjoint de la même Commune .

De tout ce que dessus avons dressé le présent procès verbal qui a été signé tant par les Sieurs Péliesson et Bernard.

Lantenay le trois Mars mil huit cent vingt deux.

Le Préfet du Département de l'Ain, vu la liste des candidats aux fonctions de membres du Conseil Municipal de la Commune de Lantenay qui lui a été adressée par Monsieur le Sous Préfet de Nantua, arrête :

Art 1

Sont nommés membres du Conseil Municipal à Lantenay les sieurs Vuarin Charles et Bernard Triollet Jean Marie en remplacement des Sieurs Péliesson nommé Maire et Bernard Triollet François décédé.

L'année dernière, nous avons du abattre le platane qui longtemps a ombragé les écoliers dans la cour de l'école.

Nous démarrons ce nouveau millénaire avec la plantation d'un de ses héritiers à qui nous souhaitons la même carrière!

Lantenay: Informations...

➤ RAPPEL :

La fourniture des sacs poubelle n'est pas à la charge de la commune. Nous avons distribué la première fois des sacs à titre d'exemple pour vous indiquer le style et le volume des sacs à employer.

➤ APPEL

Nous invitons tous les nouveaux habitants de la commune à se présenter dès leur installation en mairie aux heures de permanence :

- *Secrétariat : Mardi de 14h à 16h
 Vendredi de 15h à 19h*
- *Monsieur le Maire : Samedi de 10h30 à 12h*

➤ FAIT

Comme convenu, et avec un plan de financement plus favorable, nous avons lancé les travaux de la Mairie Ecole. Le gros du chantier se fera pendant les vacances d'été afin de perturber le moins possible la classe.

➤ ELECTIONS MUNICIPALES ET CANTONNALES

Les 11 et 18 Mars 2001, deux bureaux de vote distincts seront organisés au rez de chaussée de la Mairie Ecole.

** * * * **

Cette année encore, les Aînés ont apprécié le civet de sanglier offert par la société de chasse Merci pour leur contribution à cette journée de l'amitié organisée par le CCAS.